



## Inscriptions

- ◆ **Le tarif préférentiel** s'applique à toute nouvelle inscription reçue jusqu'au **mardi 03 juin 2025 à 23h59** (heure d'Europe centrale)
- ◆ **Le tarif d'inscription standard** s'applique à toute nouvelle inscription reçue à partir du **mercredi 04 juin 2025 à minuit** (heure d'Europe centrale)

## Modification & annulation d'inscription

Les annulations et /ou modifications de votre inscription (y compris pour les déjeuners) doivent être annoncées par courriel à [inscription@rencontres-bycapeb.com](mailto:inscription@rencontres-bycapeb.com)

Pour toute annulation reçue jusqu'au **03 juin 2025**, **mci group France** remboursera 50% des sommes versées.

A partir du **04 juin 2025** : aucun remboursement ne sera possible.

Les changements de nom effectués jusqu'au **mardi 03 juin 2025** inclus ne seront pas facturés. Après cette date, des frais de dossier d'un montant de 20 € TTC seront facturés pour toute modification de nom sur une inscription.

Les éventuels remboursements interviendront APRÈS le Congrès.

### Méthodes de paiement :

- Seules les **cartes de crédit** EuroCard/MasterCard, Visa et American Express sont acceptées.
- Les paiements par chèques ne sont pas acceptés.
- **Virement bancaire** - nous vous invitons à utiliser les coordonnées ci-dessous :

#### **mci group France**

25 rue Anatole France -92300 Levallois-Perret - France

Banque : Crédit Lyonnais, ESDC Lyon GDS Comptes, 18 rue de la République, 69002 Lyon, FRANCE

SWIFT: CRLYFRPP

IBAN : FR91 3000 2056 6600 0006 0133 P15

Dès la fin de votre enregistrement en ligne, vous recevrez une facture correspondant à vos réservations. **Cette facture tient lieu de contrat. Une fois celle-ci éditée, les conditions de paiement et d'annulation s'appliquent.**

Tous les paiements doivent être libellés en Euros (EUR). Veuillez indiquer le nom du groupe et "RENCONTRES CAPEB 2025". **Tous les frais devront être pris en charge par le client (payeur). Veuillez noter que les paiements effectués par virement bancaire peuvent être soumis à des frais payables à votre banque locale.**

**Aucun badge ne sera délivré** si la facture finale n'est pas soldée.

Date d'échéance : à réception.

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé. TVA sur les encaissements. Pénalité de 5% en cas de retard à l'échéance. Tout débiteur en situation de retard de paiement sera redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 40 € au titre de frais de recouvrement (art. L-441-6, décret n°2021-1115).

**Pour toute modification et/ou nouvel enregistrement effectué sur place**, vous devrez vous acquitter directement de la somme totale due (en espèces ou par carte de crédit).

À compter du **13 juin 2025**, seuls les règlements par carte de crédit seront autorisés.

## La confidentialité des données

### Politique de confidentialité des données :

Pour plus d'informations sur la façon dont vos données seront utilisées, nous vous invitons à lire attentivement la politique de protection des données et de confidentialité. (mci group France agissant en tant que processeur de données).

Le participant se soumet à la politique de protection des données détaillée ici :

<https://www.mci-event.com/fr/rgpd>

### **Politique de confidentialité des données pour groupe :**

Le responsable de groupe accepte et garantit que :

- a. les données à caractère personnel ont été collectées, traitées et transférées et continueront de l'être, conformément aux dispositions pertinentes de la législation applicable en matière de protection des données (et, le cas échéant, ont été notifiées aux autorités compétentes);
- b. le transfert à mci group France et son traitement conformément au présent Contrat ne sont pas interdits par une obligation légale ou contractuelle de confidentialité;
- c. préalablement à tout transfert de données à caractère personnel, il en a informé les personnes concernées et s'est conformé à toute notification et / ou enregistrement prévu par la législation applicable en matière de protection des données; en particulier, les finalités de la collecte, du traitement et du transfert de données à caractère personnel ont été communiquées aux personnes concernées;
- d. les personnes concernées disposent du droit d'accès, de correction, de blocage, de suppression ou de suppression prévu par la législation sur la protection des données en vigueur;
- e. il a pris et prendra toutes les mesures raisonnables pour vérifier l'exactitude des données personnelles et garantir que les données personnelles incorrectes ou incomplètes seront corrigées, complétées ou détruites avant tout transfert de ces données à mci group France;
- f. il informera mci group France de toute exigence spécifique émanant de toute personne concernée par les données ou de toute autorité compétente sur le traitement des données à caractère personnel;
- g. il informera sans délai mci group France de toute demande émanant de toute personne concernée par une donnée ou de toute autorité compétente pour rectifier, mettre à jour ou supprimer des données personnelles;
- h. après avoir évalué les exigences de la législation applicable en matière de protection des données, il s'assurera que les mesures de sécurité sont appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès, en particulier lorsque le traitement ou le transfert implique la transmission de données sur un réseau, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite, et que ces mesures garantissent un niveau de sécurité approprié aux risques présentés par le traitement et à la nature des données à protéger par rapport à l'état de la technique et le coût de leur mise en œuvre;
- i. il fournira à mci group France, sur demande, des copies des lois pertinentes sur la protection des données ou des références à celles-ci du pays dans lequel le [responsable de groupe] est établi;
- j. il répondra aux demandes des personnes concernées et des autorités concernant le traitement de données à caractère personnel par mci group France;
- k. il informera mci group France dans les 72 heures suivant le retard de toute violation réelle, potentielle ou alléguée de la disposition de la présente clause;

Le responsable du groupe s'engage par la présente, à la politique de protection des données et de la vie privée:

<https://www.wearmci.com/fr/politique-de-confidentialite>

# Gestion de données de groupe

---

Les noms de tous les participants (inscription et hébergement) doivent être soumis et les réservations attribuées en ligne **avant le lundi 9 juin 2025**.

Le responsable de groupe s'engage à gérer les inscriptions de groupe et / ou les réservations d'hôtel à l'aide des outils proposés par le bureau d'enregistrement officiel. Le portail B-Com sera utilisé pour respecter les dates limites d'enregistrement et, le cas échéant, d'hébergement. L'accès à cet outil sera fourni lors du paiement intégral des dépôts requis.

Les coordonnées doivent être entrées dans le système, y compris les coordonnées complètes du participant au congrès. Aucune coordonnée d'agence générique ne sera acceptée si les réservations sont traitées par un tiers ou pour le compte d'un sponsor.

Les réservations pour l'enregistrement et l'hébergement seront ensuite attribuées et mises à jour via le portail B-Com et gérées par le responsable de groupe ou son représentant interne.

MCI, en tant que bureau officiel de l'enregistrement et de l'hébergement, ne sera pas tenu de saisir les coordonnées des contacts ni d'attribuer des services pour le compte de l'entité qui est engagée dans le présent contrat.

**Si le responsable du groupe ou l'entité associée au présent contrat décide de ne pas utiliser les outils en ligne proposés, MCI facturera des frais de traitement de 18 EUR par participant pour un import des données des participants sous le groupe ou de 27 EUR par participant pour l'import des données ainsi que l'assignement des services correspondants, à condition que les coordonnées complètes lui soient fournies.**

## Conditions générales

---

Les conditions d'annulation indiquées dans le présent document s'appliquent pour le jour indiqué jusqu'à minuit, heure d'Europe centrale (HEC)

### **Assurance, désistement et responsabilité :**

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation, vol) avant de partir. La CAPEB et mci group France en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident, de blessure, de perte ou d'endommagement d'objets personnels dû ou provoqué par les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du congrès ni pendant aucun des événements organisés autour de celle-ci.

La CAPEB et ou leur agent mci group France et / ou ses propres agents peuvent le cas échéant, et pour toute raison indépendante de leur volonté, annuler ou modifier, sans préavis, le congrès et/ou son contenu ou tous horaires, plans ou activités liées directement ou indirectement à la dite manifestation. Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages pouvant résulter de telles modifications ou annulations. En outre – et à l'exception de tout dommage intentionnel ou négligence grave de la part de la CAPEB et / ou de leur agent mci group France S.A. et / ou de ses propres agents – ni la CAPEB, ni leur agent MCI ni ses propres agents ne seront responsables des dommages directs ou indirects, y compris les dommages immatériels, subis par les participants du fait du non-respect des clauses de ce document.

En ces circonstances, la CAPEB se réserve le droit soit de retenir la totalité des frais d'inscription et de les utiliser pour une future édition des Rencontres des Métiers du Bâtiment by CAPEB, soit de rembourser les frais d'inscription après avoir déduit les frais déjà encourus lors de l'organisation du congrès et qui n'ont pu être récupérés de tierces parties. La CAPEB se réserve le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

MCI et la CAPEB ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages matériels ou corporels encourus par les participants lors du congrès. Chaque participant doit s'assurer en conséquence.

### **Age minimum :**

L'inscription et / ou l'admission au congrès est réservée aux participants âgés de 18 ans ou plus, en raison des réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. Toute inscription par une personne âgée de moins de 18 ans n'est pas autorisée et constitue une violation des présentes Conditions générales et entraînera automatiquement la perte de son inscription. Vous acceptez par la présente que les pièces d'identité doivent être fournies au personnel

sur demande. En vous inscrivant au congrès ou en y entrant, vous déclarez et garantisiez que vous avez 18 ans ou plus, et que vous vous engagez à respecter l'ensemble des conditions du présent document.

**Force majeure :**

La CAPEB, mci group France et l'hôtel se dégagent de toute responsabilité pour la non-exécution partielle ou totale du présent contrat comme résultat d'un événement fortuit, d'un acte causé par un tiers ou un cas de force majeure tels que: mesures d'urgence instaurées par le gouvernement ou les autorités locales ; actes de terrorisme, grève totale ou partielle, guerre, fermeture, inondation, incendie, causes naturelles, ou toute autre cause indépendante de la volonté de l'hôtel et qui empêcherait l'hôtel d'accueillir les clients des Rencontres des Métiers du Bâtiment – CAPEB ou de mci group France ou si, pour les mêmes raisons, la manifestation est annulée par mci group France.

**Diffusion photographique / vidéographique :**

Pendant le congrès, la CAPEB peut procéder à des captations photographiques, vidéographiques et sonores. Ce matériel sera utilisé dans les bulletins d'information et d'autres supports promotionnels des Rencontres des Métiers du Bâtiment by CAPEB, sous forme imprimée, électronique ou autre, y compris le site Web. En participant à ce congrès, vous autorisez la CAPEB à utiliser à des fins pédagogiques ou promotionnelles, dans ses publications (imprimés, site Web ou n'importe quel autre support), votre photographie, votre image ou des enregistrements audio/vidéo de votre personne, en totalité ou en partie, sans restriction ni limite. La CAPEB, les membres de sa direction, ses employés et toutes les personnes concernées sont déchargées de toute responsabilité liée à la captation, à la numérisation ou à la publication d'entretiens, de photographies, d'images informatiques et d'extraits audio/vidéo. Si vous ne souhaitez pas être photographié/e ou enregistré/e en vidéo, veuillez en informer les personnes chargées des captations.